



AFPPFC

ASSOCIATION POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES PREPARATEURS
EN PHARMACIE DE FRANCHE-COMTE

CQP DISPENSATION DE MATÉRIEL MÉDICAL À L'OFFICINE

2025 | 2026

**Association pour la formation professionnelle
des préparateurs en pharmacie de Franche-Comté**

LE CQP DMMO

Le Certificat de Qualification Professionnelle Dispensation du Matériel Médical en Officine (DMMO) est une nouvelle certification créée par la branche professionnelle Pharmacie d'Officine. Cette formation vise à répondre au besoin d'expertise grandissant des officines. En effet, alors que l'hospitalisation à domicile devient de plus en plus courante, l'émergence de nouveaux dispositifs médicaux, de nouveaux protocoles de prise en charge, de nouvelles technologies et de la E-Santé impose aux pharmacies de développer des compétences spécifiques.

Cette formation de 188 heures permet aux préparateurs(trices) et aux pharmaciens(ne)s adjoint(e)s d'acquérir et de développer les connaissances et les compétences nécessaires pour un exercice professionnel dans le domaine des dispositifs médicaux. Le CQP DMMO permet de devenir autonome et de répondre aux demandes de la patientèle en assurant un service de qualité en officine.

Les cours sont assurés par des professionnels : pharmaciens, infirmières, médecins, ergothérapeutes...

Les objectifs de la formation sont :

Approfondir les connaissances sur les pathologies traitées à domicile ,

Connaître le matériel médico-chirurgical et les articles de maintien et de soins à domicile délivrés en officine,

Maîtriser les modalités de prise en charge (tarification SS, mutuelle...),

Acquérir les outils pour faciliter l'accompagnement d'un patient et de son entourage dans sa vie quotidienne.





SOMMAIRE

L'AFPPFC	06
L'ÉQUIPE	06
LE MÉTIER	07
LA FORMATION	08
LE PROGRAMME	10
LES OUTILS	12
INSCRIPTION	13
LES LOCAUX	14
INFOS PRATIQUES	15



L'AFPPFC

QUI SOMMES-NOUS ?



L'AFPPFC est une association agréée, régie par la loi 1901.

Elle est certifiée Qualiopi pour ses actions de formation.



Chiffres CQP DMMO 2025

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 100 %

UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE ET DYNAMIQUE

Michel JASSEY, Directeur
Khadija AFHAMI, Direction pédagogique
Carole DEBOST, Coordination de la
formation

Ting CHEN, chargée de mission
Anne FORNO, chargée de communication

Les cours sont assurés par des
professionnels :

Médecins
(spécialisés médecine physique et
rééducation)
Infirmières
Ergothérapeutes
Pharmaciens
Assistants sociaux
Pharmaciens conseils CPAM

LE MÉTIER

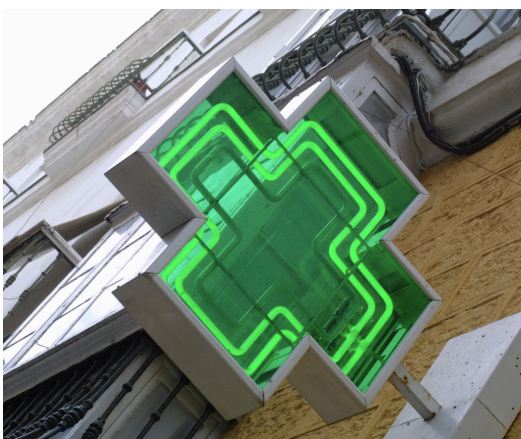


CONSEILLER(E) EN DISPENSATION DE MATÉRIEL MÉDICAL À L'OFFICINE

Cette formation permet aux pharmacien(ne)s et préparateurs(trices) d'acquérir et de développer les connaissances et les compétences nécessaires pour un exercice professionnel dans le domaine des dispositifs médicaux. Le pharmacien a aujourd'hui toute sa place dans une équipe pluridisciplinaire au service du patient en perte d'autonomie et du handicap.



Le CQP DMMO permet de devenir autonome et de répondre aux demandes de la patientèle en assurant un service de qualité en officine. Avec le vieillissement de la population, le marché du MAD se développe chaque jour un peu plus. Le pharmacien est le mieux placé pour répondre à la demande croissante des seniors et du handicap. La fréquentation quotidienne des officines par des milliers de personnes constitue un avantage de taille par rapport aux magasins de matériel médical.



LA FORMATION

✓ OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances sur les pathologies traitées à domicile ,
- Connaître le matériel médico-chirurgical et les articles de maintien et de soins à domicile délivrés en officine ,
- Maîtriser les modalités de prise en charge (tarification SS, mutuelle...) ,
- Acquérir les outils pour faciliter l'accompagnement d'un patient et de son entourage dans sa vie quotidienne.

✓ PRÉ-REQUIS

- Aucun

✓ PUBLIC CIBLE

- Professionnels diplômés de l'officine. Assistants pharmaciens et préparateurs en pharmacie en activité ou demandeurs d'emploi.

✓ DISPOSITIF CONTRATS

- Contrats de professionnalisation
- Plan de développement des compétences

✓ PÉRIODE DE FORMATION

- De mi-octobre à fin mai

✓ PÉRIODE D'INSCRIPTION

- De février à septembre

✓ DURÉE DE LA FORMATION

- 188 heures

✓ RYTHME DES COURS

- 1 jour / semaine (mardi) | 26 alternances | 8h-12h | 13h-16h

✓ CAPACITÉ

- 10 places

✓ TARIF ET FINANCEMENT

- Formation prise en charge intégralement par des financeurs (OPCO-EP) (Coût pédagogique)



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les besoins de compensations nécessaires.



PROGRAMME

CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION

La formation se compose de 6 unités regroupant 10 compétences composant la certification du CQP DMMO. Ces unités sont découpées en 6 modules d'enseignements théoriques et pratiques, comportant : mises en situation professionnelle, études de cas et cas pratiques.

Modules	Cours	Travaux pratiques	Mises en situation
Module 1 Connaissance de l'environnement professionnel, réglementaire et de l'approche tarifaire	6 heures	4,5 heures	
Module 2 Les obligations professionnelles, règles de déontologie et de bonnes pratiques, la qualité et la matério-vigilance	4 heures	2,5 heures	4 heures
Module 3 Rappels physiopathologiques et thérapeutiques des principaux handicaps. Maladies ou situations de vie nécessitant le recours à du matériel médical ou des dispositifs médicaux.	28 heures		14 heures
Module 4 Connaissances médico-techniques des matériels et dispositifs médicaux	36 heures	30 heures	30 heures
Module 5 Accompagnement, aide et communication adaptés à un patient, une personne en situation de handicap et à leurs proches	4,5 heures		6 heures
Module 6 Communication professionnelle et dans le cadre d'un exercice	4 heures	2,5 heures	4 heures
TOTAL	82,5 heures	39,5 heures	58 heures

TOTAL : 180 Heures
Evaluation / commission finale : 8 Heures

PROGRAMME

LES DIFFÉRENTS BLOCS DE COMPÉTENCES VISÉS

C1	Analyser la demande/recevabilité de la prescription de matériel médical en identifiant le besoin du patient et/ou soignant, voire en contactant le prescripteur afin de choisir le matériel le plus adapté au patient et à son environnement
C2	Délivrer le matériel médical, si besoin à domicile, en vérifiant ses caractéristiques et l'intégrité de son conditionnement, dans le respect de la réglementation et afin d'adapter la délivrance aux besoins
C3	Assurer un suivi de chaque matériel concernant sa durée de vie, sa révision, ses conditions de renouvellement à l'officine ou au domicile du patient, afin de garantir une sécurité et un fonctionnement optimum
C4	Nettoyer, désinfecter et tester le matériel médical en respectant les protocoles ad-hoc afin de garantir l'hygiène et prévenir les risques de pannes ou s'assurer de la présence de la fiche de désinfection en cas de recours à un prestataire
C5	Assurer un dépannage de premier niveau du matériel vendu ou loué en identifiant l'origine de la panne en y remédiant pour assurer la continuité de l'utilisation et/ou traitement
C6	Conseiller et éduquer le patient et son entourage sur le traitement prescrit et à l'utilisation du matériel médical, sa conservation et sa maintenance en faisant des démonstrations et en l'accompagnant aux premières manipulations, préciser les règles de sécurité afin de s'assurer de la maîtrise du matériel par le patient
C7	Analyser l'environnement, les besoins du patient et leur évolution par des observations ou des questionnements afin d'adapter le matériel et de proposer des produits et/ou matériels complémentaires
C8	Communiquer avec une équipe pluridisciplinaire et s'intégrer à une coordination interprofessionnelle par des échanges téléphoniques, des rencontres ou des courriers afin d'assurer une synergie des interventions
C9	Etablir la facturation à partir de la liste des produits et prestations remboursables en ventilant le montant remboursable et le reste à charge afin de constituer un dossier de prise en charge
C10	Constituer et suivre le dossier administratif conformément aux règles de prise en charge par les assurances sociales pour l'obtention du remboursement et orienter le patient vers des solutions de couverture du reste à charge

PROGRAMME

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES MOBILISÉS

- Cours magistraux avec des formateurs qualifiés (diaporama, power-point, tableau de projection...), mise en situation en pharmacie expérimentale, accompagnement individualisé notamment pour le dossier professionnel.
- Positionnement en début de formation
- Séances de cours modulaires
- Études de cas
- Mises en situation professionnelle en pharmacie d'application de vente-conseil (binôme formateur communication et formateur conseil)
- Activités pédagogiques en sous-groupes
- Travaux individualisés avec mise à disposition de ressources pédagogiques numériques sur notre plateforme Learnworlds. Outil pédagogique qui nous permet également un suivi des stagiaires et garder le lien avec les tuteurs en entreprise.
- Travaux de recherche personnelle pour le dossier professionnel
- Accompagnement
- Evaluation de satisfaction et du delta de progression en fin de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les étapes d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation de la formation par les candidats en fin de formation à chaud avec la rubrique « prise en compte du handicap lors de la formation »

Questionnaire d'évaluation à 6 mois pour évaluer l'apport de la formation par le stagiaire et par le titulaire en entreprise.

Commission professionnelle finale et Jury de certification

- Première étape : évaluation par la Commission d'évaluation finale :

L'évaluation portera sur deux épreuves (E1 et E2) conformément au référentiel d'évaluation du CQP DMMO à la fin de la formation.

Epreuve 1 (E1) : mise en situation professionnelle à partir d'un sujet tiré au sort, pendant 20mn (+1/3 temps Pour une personne en situation de handicap si prescription)

Epreuve 2 (E2) : présentation pendant 20mn (+1/3 temps Pour une personne en situation de handicap si prescription) devant le jury d'un dossier professionnel, rédigé à partir d'une situation réelle rencontrée en pharmacie soit à partir d'une situation simulée fournis en amont par l'AFPPFC. Le candidat devra choisir un matériel en fonction de ladite situation et développer une argumentation relative

- Deuxième étape : validation finale par un jury de certification de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP)

Le jury de certification statue sur chaque dossier des candidats transmis par le centre après la commission professionnelle.

LES OUTILS

LE LIVRET DE FORMATION

Un livret de formation est remis au premier jour de formation.

Il permet de suivre l'évolution de votre progression tout au long du parcours.

Le stagiaire ainsi d'une visibilité sur le contenu et l'avancement des acquisitions au regard des exigences attendues pour la certification.

LEARNWORLDS

L'AFPPFC s'est doté d'un outil pédagogique.

Notre ENT a une vocation pédagogique forte :

- Diversification et modernisation des pratiques pédagogiques (individualisation des parcours, classes inversées, etc.)
- Gestion de la différenciation
- Outil de création et de médiatisation de contenus
- Gestion de ressources sur étagère
- Gestion des compétences (intégration de référentiels métiers, disciplinaires ou de savoir-être)
- Lien avec le service administratif

MINDVIEW

Mindview est un logiciel de mind mapping professionnel qui vous permet d'effectuer des sessions de brainstorming visuelles, puis d'organiser et de présenter vos idées. Il est financé par l'établissement. Ce logiciel est présenté en début d'année.



Vos codes d'accès vous seront transmis rapidement après la rentrée lors d'un cours de méthodologie où l'outil vous sera présenté.

En cas de problème de connexion : formation.cfapharma@gmail.com

INSCRIPTION



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

FORMULAIRE TÉLÉCHARGEABLE EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET DE FÉVRIER A SEPTEMBRE : WWW.CFAPHARMA-BESANCON.COM

Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et ne deviennent définitives qu'au retour de toutes les pièces demandées. Les pièces nécessaires à la prise en charge vous seront ensuite envoyées.

L'employeur adresse le dossier complet à l'OPCO dont il relève au plus tard dans les 5 jours (calendaires) qui suivent le début du contrat.

L'OPCO dispose de 20 jours (calendaires) à compter de la date de réception du dossier complet pour rendre un avis sur la conformité du contrat et une décision sur la prise en charge financière des dépenses de formation.

Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant sur le plan pédagogique, l'AFPPFC se réserve le droit d'annuler une session.

La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l'acceptation du règlement intérieur (remis le jour de la rentrée).



CONSTITUTION DU DOSSIER

- Photocopie du diplôme
- CV
- 1 photo d'identité
- Copie du dernier bulletin de salaire (seulement le haut du bulletin)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Un chèque de 25€ de cotisation annuelle à l'ordre de l'AFPPFC (à régler par la pharmacie)
- Frais connexes : 98€ à l'ordre de l'AFPPFC (à régler par la pharmacie)
- Lettre de motivation
- Photocopie de la carte d'identité

LES LOCAUX



LA SALLE DE FORMATION

Vidéoprojecteur

Wifi

Visioconférence



LA PHARMACIE EXPÉRIMENTALE

Pour les mises en situation



INFOS PRATIQUES

✓ RESTAURATION

Un espace cafétéria est disponible permettant de réchauffer les repas. Vous pouvez conserver votre déjeuner au réfrigérateur pendant votre matinée de cours.



✓ STATIONNEMENT

Pas de stationnement prévu pour les véhicules des stagiaires excepté pour les personnes à mobilité réduite. Des places de stationnement gratuites sont disponibles dans le secteur de l'établissement.

✓ ACCESSIBILITÉ

Tous nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les besoins de compensations nécessaires.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLOMES ET DES PRIX

La soirée de remise des diplômes organisée en octobre/novembre de chaque année remporte un vif succès.

Elle permet la rencontre des maîtres de stage, des formateurs, des administrateurs et des nouveaux diplômés, de nos partenaires et s'agrémentent d'une remise des prix.





AFPPFC

ASSOCIATION POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES PREPARATEURS
EN PHARMACIE DE FRANCHE-COMTE

46 AVENUE CLEMENCEAU | 25000 BESANCON

03 81 82 16 71

formation.cfapharma@gmail.com

www.cfapharma-besancon.com